

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(3)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 16 juin 1853](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 16 juin 1853

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre

[Régnier](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

Éditeur [Équipe du projet FamiliLettres \(Famillistère de Guise - CNAM\) & Projet EMAN \(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle\)](#)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 juin 1853](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination [Bellevue, Meudon \(Hauts-de-Seine\)](#)

Description

Résumé [Godin reproche à Émile de ne pas suffisamment tenir compte des autres dans ses actions, ce qui explique qu'il est l'élève le plus puni du pensionnat. Émile a été puni à 300 lignes parce qu'il est entré dans les lieux d'aisance parce qu'il pleuvait, alors qu'un camarade s'y trouvait : la punition est méritée car elle est prévue dans le règlement, et le maître de pension doit faire respecter celui-ci. Godin refuse d'accéder à la demande d'Émile qui souhaite être retiré de la pension,](#)

car il en ira de même au collège ensuite. Godin regrette qu'Émile n'ait pas continué à bien se conduire après avoir reçu les félicitations de Régnier dans le bulletin reçu le 18 avril et malgré les conseils donnés par ses parents aux vacances de Pâques. Il espère qu'il fera retour sur lui-même pour ne pas attribuer à ses semblables des mauvaises intentions qui ne sont pas prouvées.

NotesLa lettre manuscrite originale de Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin du 16 juin 1853 est conservée dans le fonds Godin du Cnam (FG 17 (1) a).

Mots-clés

[Critiques](#), [Éducation](#)

Personnes citées[Régnier \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGodin, Émile (1840-1888)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographiePropriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Fligny-le-Petit (Aisne). Émile Caius Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'Esther Lemaire. Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

NomRégnier

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieMaître de pension à Paris au milieu du XIXe siècle. Le nom peut être orthographié Reynier dans la correspondance de Godin.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (3)

Collation2 p. (25r, 26r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 27/12/2023

Quins le 16 juin 1833

Mon cher enfant

J'ai tardé à répondre à ta lettre de ce jour
parce que je ne pouvais pas le faire d'une manière
qui te soit agréable j'ai donc eu bien peur
d'attendre pour ne pas trop tarder à quel ça de
par trop irritables dans ton caractère

tu te rappelles sans doute combien de fois j'ai déjà
cherché à te faire comprendre que tu n'es pas assés
sévère de caractère si tu conduits un vin qui gêne
les autres tout entier à ta guise tu fais ce qui te plaît
et tu ne peux pas comprendre que bon y trouve
à redire. c'est là la source de tes débats et des
pénitences dont tu te plains tes dernières lettres m'ont
donc affligé bien vivement puisqu'elles m'apprennent
que tu ne tiens compte de mes conseils tu as fait
de telle sorte que tu es celui de tout le monde
qui a le plus de pénitences cela on peut pas en
prouver que tu es le plus raisonnable

en vain tu gagnes quel qu'il y a entre toi de la
part de tes maîtres des dispositions qui favorables
cela met pas fondé - je t'en donne pour preuve
que tu n'a pas pu encore en être un cas de
pénitence que tu ne l'as pas mérité

tu m'as dit dans ta dernière lettre comme un
exemple des pénitences que bon t'impose que tu
suis être obligé à ces lignes par ce pendant quel
plaisait tu as été au lieu d'arriver qu'on de te
camarade y était. eh bien! est-ce que le
réglement de la pension n'intervient pas cela ne
devrait tu pas? qu'en y estant tu étais possible
d'une pénitence? dit on est ainsi cela doit bien
mériter car rien ne l'oblige à venir à la plume

ta pensée restera au logis et attendra
 que ton commandement soit venu. cela est la
 seule que d'empêcher au cas que a pour
 but d'empêcher les jeunes personnes de se lever
 dans les lieux d'avançer à des pratiques coupables
 et indécentes. — on en avait le maître de
 prison si il était tenu de satisfaire à tous ses
 caprices et si il n'y avait pas pour tous une
 règle de conduite que chacun doit tenir.

Je tiens que dans ce cas il faudrait mieux
 aller maintenir son pays que de vous instruire
 ta comprendras donc que je ne pourrai
 jamais donner satisfaction à une demande
 semblable à celle que tu me fais quand tu au
 dis de te faire sortir de ta prison afin que
 tu éprouveras ailleurs la même chose et peut être
 plus de sévère encore. si tu ne sais pas faire
 plus ta conduite au sein d'un des collèges de la
 vie de ta prison ou du collège ou tu entras

le 16 avril dernier est de Regnier nous adressait
 dans son bulletin des félicitations sur ta conduite
 pourquoi n'est elle pas continué à être aussi
 régulière est pareu que tu es vite oublié le monde
 que nous faisons de nos occupations de piques

je prie donc que tu feras un retour sur toi
 même et que tu chercheras à te punir qui
 est mal distribuer à nos semblables des intentions
 mauvaises lorsqu'ils ne nous sont pas connus

je te demande de répondre à cette lettre
 sous un délai de quatre jours car nous désirons
 avoir de tes nouvelles

avec nos embrassements de cœur et
 de bonnes amitiés

Godin